

Dimanche 8 février 2015

Bulletin d'inscription

à renvoyer avant le 05/02/2015, accompagné pour les non licenciés adultes ou mineurs du certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

DROITS D'INSCRIPTION*

Jusqu'au 05/02/2015 par courrier 30 km : 20€ 15 km : 15€ 7,7 km** : 7€

Chèque à l'ordre de l'O.B.S. - Majoration de 3 € sur place (pour le 7,7km)

Pas de possibilité d'inscription sur place pour les 15 et 30 Km

Tarifs réduits : -10% à partir de 10 engagements dans la limite des dossards disponibles.

O.B.S. - 23, rue des Cordonniers - 95570 BOUFFÉMONT

Tél. / fax : 01 39 35 13 75 - courriel : obsport@wanadoo.fr

NOUVEAU Inscription en ligne : goforum-inscriptions.com/maxicross2015/select_competition

* 1 inscription = 1 don au Secours Populaire Français (Comité local) ** 7,7 km = gratuit pour les Bouffémontois

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Année de naissance	Catégorie (si connue)	Nationalité	Sexe
<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Épreuve(s) choisie(s) : maxi cross (30 km) 15 km 7,7 km

Licence FFA n° : Non licencié

Nom de votre club :

Pour les mineurs, autorisation parentale.

J'autorise ma fille, mon fils à participer à l'épreuve choisie.

Date Signature des parents

DOSSARD
Réservé à l'organisation



L'OBS, la ville de Bouffémont et l'Esprit des Elfes présentent



1240 D+

MAXI CROSS

8 février 2015 à BOUFFÉMONT (95)

« Quand la passion du sport devient une aide humanitaire »
1 inscription = 1 don au Secours Populaire Français.

#Les parcours :
7K (découverte)
15K//540D+
30K//1240D+

GRATUIT
Course enfants de 1,5 km



Renseignements et inscription :
O.B.S. : 01 39 35 13 75 ou obsport@wanadoo.fr
<http://maxicross-bouffemont.kazeo.com>
ou sur www.esprit-des-elfes.fr

Règlement du Maxi Cross de la Forêt (30 et 15 km) et du 7,5 km de Bouffémont

Organisation :

Ces courses sont organisées par l'Office Bouffémontois du Sport, l'Esprit des Elfes, avec le concours de la Protection civile et environ 70 bénévoles qui assurent les ravitaillements et veillent à la sécurité du parcours. Les courses seront neutralisées à 14h.

Parcours :

Le circuit du Maxi Cross est composé d'un parcours en forêt d'environ 30 km. Il passe dans les villes de Bouffémont, St-Prix, Taverny et sillonne la forêt de Montmorency. Ravitaillement au 15^{ème} km. Pour un dénivelé total de 1240 m D+, le Maxi Cross vous laissera un souvenir impérissable tant au niveau de la difficulté que de la beauté du site. Le parcours du 15 km sera intégré dans celui du 30 km. (ravitaillement uniquement à l'arrivée).

Inscription :

Le Maxi Cross ne peut être couru que par les catégories d'âges suivantes :

- Espoirs • Seniors et Vétérans.

Ainsi les personnes nées après 1995 ne pourront pas s'inscrire au 30 km.

Pour le 7,7 km et le 15 km, se rajoute la catégorie cadet/junior (personnes nées en 1996/99).

La course enfants est gratuite et les inscriptions se feront sur place.

Les inscriptions se font en ligne (nouveau) sur : goforun-inscriptions.com/maxicross2015/select_competition

• ou par mail : obsport@wanadoo.fr (avec envoi postal pour le règlement et certificat médical ou photocopie de licence)

• ou par courrier à l'adresse suivante :

Office Bouffémontois du Sport

23, rue des Cordonniers - 95570 Bouffémont

Tél ou Fax : 01 39 35 13 75

Les inscriptions sont limitées à 600 personnes par course.

Annulation :

Tout engagement est ferme et définitif, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de la part d'un concurrent, peu importe la raison. La direction de course se réserve le droit d'annuler la/les compétition(s) en cas de force

majeure, de mise en danger des personnes ou de raisons indépendantes de la volonté des organisateurs et ceci sans aucun remboursement de frais d'inscription ni d'indemnités quelconques, même après le départ des courses.

Tarifs :

Bulletin d'inscription à retourner avant le 05 février 2015.

- Maxi Cross (30 km) : 20€ par courrier
 - Maxi Cross (15 km) : 15€ par courrier
- Pas de possibilité d'inscription sur place pour ces deux courses.

• 7,7 km : 7€ par courrier ou 10€ sur place, le jour de la course (gratuit pour les Bouffémontois).

Tarifs réduits : pour les trois courses, 10% de réduction à partir de 10 engagements dans la limite des dossards disponibles.

Chèque à l'ordre de l'O.B.S. (Office Bouffémontois du Sport).

- Course enfant gratuite.

Localisation :

SNCF : Ligne Gare du Nord - Direction Persan. Arrêt Gare de Bouffémont/Moisselles.

EN VOITURE : Route Nationale 1 (direction Beauvais) - 20 km de Paris - Sortie Bouffémont

Lieu de départ :

Gymnase J.B Clément
23, rue des Cordonniers - 95570 Bouffémont

Départ :

Le départ a lieu à 8h30 pour le 30 km, 9h pour le 15 km et à 9h15 pour le 7,7 km.

Il se fait sur une ligne sous les ordres d'un starter. Le départ de la course enfants a lieu à 10h30.

Commodités :

Un vestiaire et des douches sont mis à votre disposition.

Dossards :

Chaque concurrent reçoit un dossard, remis à partir de 7h15 jusqu'à un quart d'heure avant le départ de la course. Se munir d'épingles à nourrice.

Classement :

Le classement se fera à l'issue des épreuves et sera affiché vers 13h.

Le mercredi 11 février, ce même classement pourra être consulté sur le blog du Maxi cross :

maxicross-bouffemont.kazeo.com

Récompenses :

Un cadeau de bienvenue.

Récompenses diverses.

La présence est obligatoire lors de la remise des récompenses qui se fera vers 12h30.

Mise hors course :

Au cours de l'épreuve, tout concurrent sera considéré « hors course » s'il ne respecte pas volontairement le tracé du parcours ou s'il affiche un comportement déloyal ou dangereux.

Assurances :

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance auprès de la MAIF.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Recommandations importantes :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents provoqués par une déficience physique immédiate ou future du coureur ainsi que pour tout vol pouvant survenir le jour de la course. Du fait de la difficulté du parcours, le temps d'intervention des secours pourra varier selon la possibilité d'accès au lieu de l'accident.

En conséquence, il ne pourra y avoir aucun recours contre l'organisation ou l'organisme assurant les secours.

Les participants doivent s'assurer avant le départ que leur état de santé les autorise à participer à cette course.

Les participants non licenciés doivent obligatoirement retourner un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique d'une course hors stade de 30 km, 15 km (ou de 7,7 km).

Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire.

Licences et certificats médicaux :

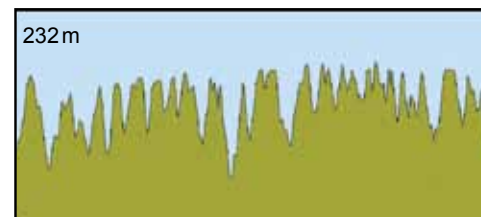
L'obligation pour les licenciés et les non licenciés participant à une compétition de présenter leur licence ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ou sa copie certifiée conforme datant de moins d'un an, s'impose sans condition d'âge, aux adultes comme aux mineurs (loi n°99-223 du 23 mars 1999).

Droit à l'image :

J'autorise expressément les organisateurs du Maxi Cross de la Forêt à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à cette course, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires ; et ce dans le monde entier, pour une durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

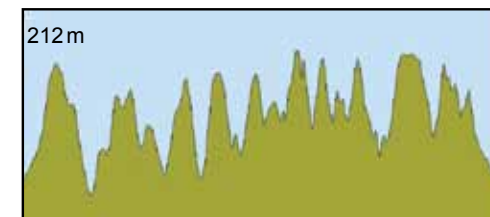
Courbes de dénivelés

30 km



0,00 km

15 km



0,00 km